

SALLE FESTIVE ET POLYVALENTE

OUVERTURE : 2001

MAÎTRE D'OUVRAGE :
COMMUNE DE BAIN DE BRETAGNE (35)

MAÎTRE D'ŒUVRE :
Architecte : BARRE - LAMBOT
Paysagiste : Claude BOUDEVIN



SALLE DES FÊTES

Photographie : Philippe RUAUT

FONCTIONS :

2 salles polyvalentes séparées par une cloison acoustique, avec scènes mobiles et fixes, loges.

GESTION :

Technique et logistique : 1 employé communal (coût moyen de fonctionnement annuel 50 000 € y compris personnel communal).

MODE DE CONSULTATION DE LA MAÎTRISE D'ŒUVRE :

Concours d'architecture

PROGRAMME :

Etabli par un bureau d'étude architecte-urbaniste-économiste-sociologue

SURFACES :

SHON : 1275 m²
Surface Utile : 1335 m²
Parking : 191 places

COÛTS (valeur 2001) :

Travaux (dont parquet danse): 1 318 112 €HT
Cuisine : 63 322 €HT
Equipement scénique: 35 983 €HT
Mur mobile : 28 787 €HT
Aménagements extérieurs dont VRD,
terrassements, espaces verts : 298 758 €HT
Montant total de l'opération : 1 944 541 €HT

EQUIPEMENTS :

Scène : 9 m
Equipement scénique : faux grill, patiences, tube porte-projecteurs, proscénium fixe, régie de salle, perche mécanique en avant-scène.
Salle : parquet de danse
Extérieur : gradin et scène dans sol extérieur

FINANCEMENT :

Région : 257 792 €
Département : 48 606 €

CALENDRIER DE RÉALISATION :

Concours : février 1999
Etudes : de mars 1999 à mai 2000
Chantier : de juin 2000 à septembre 2001

SITE

Le site proposé pour l'implantation de la Salle des Fêtes prend place en lisière Sud de la Ville de Bain de Bretagne. La parcelle est bordée à l'Est, par l'ancienne Route Nationale 137, voie de desserte du centre ville.

Au Sud, la limite du terrain est matérialisée par une voie secondaire. A l'Ouest, la vue s'ouvre sur un paysage de champs bordés d'arbres majestueux et au loin sur la quatre voies Rennes Nantes. Au Nord, le terrain est limité par une construction aux larges volumes.

Enfin, caractéristique importante du site, le terrain présente un dénivelé de 5.00 m du Nord au Sud sur sa longueur et de 3.00 m vers l'Est.

PROJET

Afin d'installer le projet dans une continuité avec la ville, le bâtiment est implanté parallèlement à l'ancienne route Nationale 137, dans la partie Est du terrain. L'ensemble construit et paysager est matérialisé par une empreinte dans le sol naturel. Ce rectangle, est ceint au Nord, par la salle polyvalente, s'ouvrant largement sur le jardin créé dans la pente au Sud. Deux murs de gabions épais bordent à l'Est et à l'Ouest la composition, révélant ainsi la topographie du site.

Entre les deux murs, la pente naturelle du terrain est accentuée de manière à mettre en relation le parvis au Sud et la façade d'entrée de la salle. Ces murs permettent de créer un espace enclos protégé, bien exposé, en continuité de la salle. Cet espace pourrait devenir un lieu de fêtes extérieur : théâtre en plein air, banquets, kermesses,

FONCTIONNALITE

La salle se décompose en trois parties :

Au Sud, le hall est en transition entre l'espace extérieur et la salle.

Ce hall, de forme allongée, est caractérisé par une succession de parois vitrées donnant sur le parvis, rendant l'espace très fluide et perméable. Des parois amovibles permettent d'isoler le hall de la grande salle.

A chaque extrémité de ce hall se trouvent, les sanitaires à l'Ouest, le bar, la réserve et le bureau à l'Est.

Au centre, sous un volume plus haut, est disposée la salle avec une modularité de un tiers et deux tiers : deux positionnements de la cloison mobile sont possibles de façon à rendre plus souple l'utilisation des espaces (un tiers, deux tiers ou la totalité du volume bénéficient de la scène).

La scène est positionnée en façade Est afin de faciliter l'accès des décors.

En pignon Ouest, une ouverture totale de la façade permet de bénéficier d'une large vue sur le paysage.

Au Nord, se trouvent tous les espaces servants : cuisine, locaux techniques, loges des artistes, accessibles depuis la cour de service qui est indépendante des stationnements du public. La cuisine sera de type professionnel, destinée à l'accueil de traiteurs extérieurs pour la préparation de repas. Les installa-



Photographie : CAUE44



Photographie : Philippe RUAULT

tions de la cuisine seront prévues conformément aux prescriptions du programme.

LES MATERIAUX

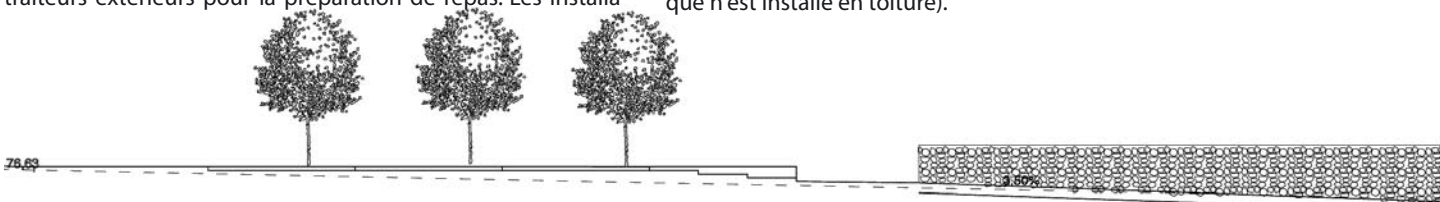
La mise en œuvre de matériaux de qualité permet d'assurer l'inscription du projet dans son environnement et de donner pérennité à l'ouvrage aux meilleurs coûts d'investissement et d'entretien.

EXTERIEURS

Les murs épais en gabions, constitués de pierres de pays tenus par un grillage d'acier, constituent l'assise du bâtiment.

Le volume de la salle est réalisé en béton architectonique. La teinte à base d'oxyde de fer fera l'objet d'une recherche particulière pour être en harmonie avec les murs de gabions et les végétaux présents sur le site.

L'ensemble des toitures est revêtu de zinc, véritable cinquième façade, visible depuis les hauts de la ville (aucun organe technique n'est installé en toiture).





Photographie : Philippe RUAULT



Photographie : Philippe RUAULT



Photographie : Philippe RUAULT



Photographie : Philippe RUAULT

INTERIEURS

Le hall est revêtu d'une pierre naturelle minérale assurant robustesse et valorisation de cet espace.

La salle reçoit le même revêtement minéral et un parquet sur l'aire de danse.

Un plafond constitué de pièges à sons donne à la salle une qualité acoustique tout en traitant l'aspect décoratif de l'ensemble.

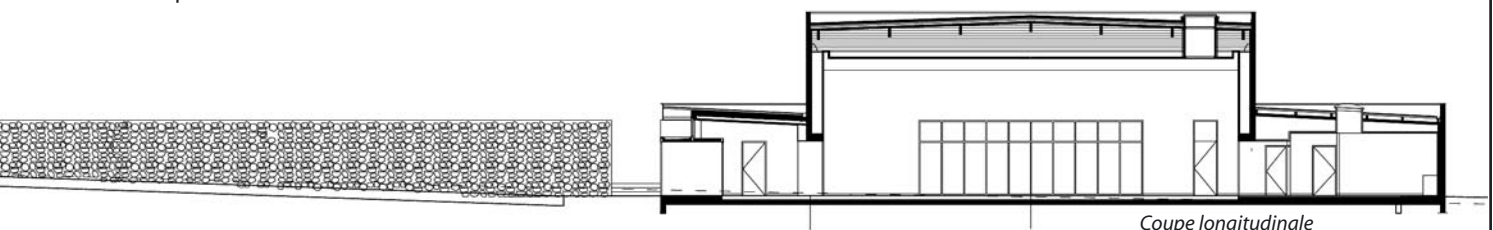
LES ABORDS

L'enclos paysager, parti intégrante du projet, est conçu « en opposition » avec l'environnement naturel (campagne/jardin paysager) : grand espace de pelouse soignée, mise en oeuvre de bordures calpinées, plantations soigneusement choisies, qui seront à tailler et à entretenir.

Les parkings, destinés à l'équipement, dont l'entrée est localisée au Sud sur la voie secondaire, s'organisent parallèlement aux murs de gabions à l'Est et à l'Ouest de la parcelle. Le stationnement des véhicules de service s'effectue au Nord, dans une cour réservée. Les bus trouvent leur stationnement sur un espace réservé au Sud afin de déposer, en toute sécurité, le public.



Photographie : Philippe RUAULT



Coupe longitudinale

- ACCUEIL PUBLIC / CIRCULATIONS / BUREAUX / SANITAIRES
- OFFICE / CUISINE
- SALLE POLYVALENTE
- ESPACE SCÉNIQUE
- RANGEMENT / STOCKAGE / LOCAUX MAINTENANCE

10 m
5
0



Locaux	Surfaces PC en m ²
HALL D'ACCUEIL	224,15
Hall	150,45
WC Hommes	13,45
WC Femmes	15,25
Sas Sanitaires	5,15
Vestiaires + Circulations	30,50
Sas	9,35
SALLES DES FETES	629,80
Salle 1	224,80
Salle 2	405,00
ESPACE SCÉNIQUE	152,80
Scène fixe	102,00
Scène mobile	18,00
Loges collectives	20,20
Loges individuelles	12,60
LOCAUX ANNEXES	267,45
Réserve	9,00
Bureau	12,00
Cuisine office	126,25
- Sas office	
- Réserve	
- Accès salles	
- Office	
- Plonge Laverie	
- Stock vaisselle	
- Chambre Froide	
- Vestiaires Hommes et Femmes	
Local Ménage	4,80
Rangement matériel + sas	70,45
Sas d'accès Loges	21,50
Salle repos enfants	20,20
WC loges enfants	3,25
LOCAUX TECHNIQUES	60,60
Local Ventilation	35,70
Local TGBT	4,00
Chaufferie + Dgt	14,45
Local Conteneurs + Sas	6,45
TOTAL	1 334,80